

PRÉSENTATION

BAILLEURS SOCIAUX

COMMERCIALISATEURS



L'entreprise S&J Courtage est spécialisée dans le financement de l'accession sociale. Elle accompagne les locataires à devenir propriétaires en permettant aux foyers de revenus modestes d'accéder à la propriété à moindre coût.

Jennifer et Sophie, venant toutes les deux du milieu bancaire, avaient l'envie commune d'unir leurs forces afin de créer une entreprise qui leur ressemble, tant au niveau des valeurs que de leurs qualités humaines.

Fortes de leurs dix années d'expérience en banque et de leur passion pour le crédit immobilier, elles constatent que de nombreuses personnes se mettent des freins à l'achat et pensent ne pas avoir les revenus suffisants. Devenir propriétaire est donc un rêve qui ne semble pas réalisable. Cependant, de nombreux dispositifs méconnus existent afin de rendre l'accession à la propriété plus facile et ouverte à tous. Nous prenons donc à cœur notre rôle d'accompagnement consistant à démystifier l'achat, informer sur les dispositifs existants et rechercher pour vos locataires le meilleur taux d'intérêt et les meilleures conditions globales pour leur permettre d'accéder paisiblement à la propriété. Notre expertise et notre qualité d'écoute nous permettront de trouver la solution la plus adaptée pour eux et ainsi vous permettre d'accompagner vos locataires dans leurs parcours résidentiels.



**SOPHIE HATON &
JENNIFER HAMON**
Dirigeantes & fondatrices



NOTRE VISION

La loi ELAN (évolution du logement, de l'amélioration et du numérique) adopté le 12 Juin 2018 est venue étayer notre vision. Elle prévoit d'accélérer la vente de logements sociaux et de faciliter le parcours résidentiel pour les locataires.

L'accession sociale est méconnue des organismes en tout genre et surtout des établissements bancaires même si certains en font un enjeu majeur. Nous avons donc un devoir d'information, de formation auprès de nos partenaires qui nous font confiance et nous accompagnent dans notre démarche. Leur expliquer l'importance de s'engager et de travailler ensemble vers un but commun : celui de favoriser l'accession à la propriété. **Pour S&J Courtage, un partenariat est un engagement important qui implique une relation de confiance et une communication bienveillante.**

POURQUOI L'HABITAT SOCIAL ?



LA LOI ELAN : une des mesures phares de la réforme des logements sociaux est d'accélérer la vente de logement HLM avec la vente de 40 000 logements par an en France. Ce qui correspond à 1% du parc immobilier de chaque bailleur. En 2019, 10 800 logements sociaux ont été vendus.

Chaque logement vendu permettra la construction et la réhabilitation de logements. A savoir un logement vendu dans l'ancien permet la construction de 3 nouveaux logements.





L'HUMAIN

Nous voulons rendre l'accès à la propriété plus facile et ouverte à tous en accompagnant les locataires dans leur projet de vie, celui de devenir propriétaire. Nous favorisons un service de proximité et pensons qu'il est important de démystifier l'achat. Nos valeurs humaines nous relient.



LES MOYENS

Aujourd'hui les bailleurs sociaux n'ont pas les moyens humains et matériels pour pouvoir faire face à une vente massive de logements et accompagner au mieux les locataires. Leurs actions restent limitées car contraintes par la protection des données personnelles.



BAILLEURS SOCIAUX / COMMERCIALISATEURS DE LOGEMENTS HLM

Nous vous proposons un service complémentaire pour accompagner vos locataires dans leurs parcours résidentiels et dans leurs accès à la propriété. Ceci vous permettra de faciliter la vente de votre parc HLM avec plus de réactivité, de suivi et de conseil.





LE LOCATAIRE DU PARC HLM ET/OU LOCATAIRE DU PARC PRIVÉ

Nous vous proposons d'organiser des réunions d'information pour vos locataires sur l'accession sociale en mettant en avant les avantages d'acheter dans le parc social, les plafonds de ressources, les sécurisations financières et lever les éventuels freins liés à l'accession à la propriété.

L'accompagnement de vos locataires ou de vos futurs acheteurs passe par différentes étapes :



1
Découverte du projet

2
Étude de faisabilité

3
Montage du dossier : pièces
justificatives, recherche
d'aides et subventions

4
Recherche de financements
bancaires

5
Restitution des offres
de prêt et des aides accordées

6
Signature de l'offre de prêt et
accompagnement jusqu'à la
signature chez le notaire

UNE PRESTATION DE CONSEIL :

Nous vous accompagnons jusqu'au montage du dossier et préparons ensemble vos rendez-vous bancaires. Cette prestation nécessite une étude personnalisée en fonction de la nature et de la complexité de votre dossier. Contactez nous afin d'établir un devis.

UNE PRESTATION GLOBALE :

Jusqu'à la signature de l'offre de prêt, avec S&J Courtage, vous payez seulement en cas de succès à hauteur de 1% du montant du prêt.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

JENNIFER HAMON

06.45.46.08.96
jennifer.hamon@sj-courtage.com

SOPHIE HATON

07.87.04.84.84
sophie.haton@sj-courtage.com

Sarl S&J COURTAGE
20 bis rue poussin 76000 ROUEN

WWW.SJ-COURTAGE.COM





Création Agence Cabyne
Communication Visuelle - Rouen - cabyne.com
portraits ©davidMorganti